



MONTBARD

PLAN LOCAL D'URBANISME

7.1.2 d Servitudes - Échelle 1/5000
Sud Ouest

-  A4 - servitudes de passage
-  A5 - servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement
-  AC1 - servitudes de protection des monuments historiques
-  AC2 - servitudes relatives à la protection des sites et monuments naturels
-  AS1 - servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables
-  EL3 - servitudes de halage et de marchepied
-  I3 - servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz
-  I4 - servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
-  INT1 - servitudes au voisinage des cimetières
-  PM1 - servitudes résultant des plans de prévention des risques naturels prévisibles
-  PT1 - servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques
-  PT2 - servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat
-  PT2LH - servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat
-  PT3 - servitudes relatives aux télécommunications électroniques en terrain privé
-  T1 - servitudes relatives aux chemins de fer
-  T7 - servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières

URBANISME
FARHI ALEXANDRINE
 Imposant de la Forge 77550 REAU
 Tél : 01.60.60.87.98
 Fax : 09.57.68.87.98
 Courriel : farhi.urbanisme@free.fr

Document établi le 03 juin 2013

